

Artisanat 38

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CHAMBRE | N°32 MARS 2019



L'artisanat se refait une beauté
grâce au numérique

DOSSIER

**L'apprentissage scelle
l'avenir des jeunes
et des entreprises**

VIE DE LA CMA

**En première ligne pour
le développement des
entreprises**

MÉTIER

Taillé pour l'aventure

CMA
Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
ISÈRE

ACTUS	03
VIE DE LA CHAMBRE En première ligne pour le développement des entreprises	04
INFOS DE LA CHAMBRE Stimulez votre entreprise !	05
EXPÉRIENCE L'artisanat se refait une beauté grâce au numérique	06
TERRITOIRES Agir avec et pour les territoires	07
SOCIAL & JURIDIQUE Faites le point sur vos pratiques managériales	08
La fiscalité des entreprises	08
MÉTIER Taillé pour l'aventure	09
DOSSIER L'apprentissage scelle l'avenir des jeunes et des entreprises	10
ACTUS	14
ENVIRONNEMENT A l'EFMA, on trie nos déchets pour ne pas polluer notre environnement !	15
APPRENTISSAGE Un vent de solidarité souffle sur l'EFMA	16
FORMATION Entrer dans l'ère d'Internet et des réseaux sociaux	17

 ZAC Bouchayer-Viallet
20, rue des Arts et Métiers - CS 20055
38026 Grenoble Cedex 1
Tél. 04 76 70 82 09
www.cma-isere.fr

Directeur de la publication : **Philippe Tiersen**
Rédacteur en chef : **Hélène Devoucoux**
Rédaction : **Richard Gonzalez** - 06 62 13 09 20 et **CMA Isère**
Conception et illustration : **L'Élan Créatif (38)** - 04 38 49 05 05
Photos : **Jean-Marc Blache** - 06 80 22 23 09
Impression et routage : **Imprimerie Courand et Associés** - 04 78 32 23 19
Numéro 32 / Mars 2019
Tirage 29 000 exemplaires - ISSN : 2117-5837



Avec le soutien de nos partenaires privilégiés :



Prise de parole



Emmanuelle Robert-Pittalis,
3^{ème} vice-présidente
de la CMA-Isère

« Je côtoie en permanence des artisans et des commerçants, c'est au cœur de mon métier. En tant que créatrice et réalisatrice d'un journal local, je suis témoin de leurs difficultés au quotidien. Un grand nombre d'entre eux sont aujourd'hui confrontés à

une pénurie préoccupante de profils correspondant à leurs besoins en recrutement. Ce qui semble paradoxal quand le chômage et la précarité persistent sur des niveaux élevés. Les commerçants et artisans font face aujourd'hui à des jeunes souvent sans formation, indécis quant à leurs choix professionnels ou bien encore méconnaissant leurs capacités réelles.

Ces jeunes menacés de décrochage, la CMA Isère veut aussi les accompagner. Suite à un appel à projet porté par la Mission Locale, nous devenons cotraitants du dispositif Insérer pour Former. L'objectif : ramener les jeunes éloignés de l'emploi ou de la formation sur le chemin d'une insertion professionnelle durable. Elle s'appuie pour cela sur la méthode IOD, Intervention sur les Offres et les Demandes d'Emploi. Le principe repose sur une mise en situation directe des jeunes au sein de l'entreprise, sans CV ni mise en concurrence. Des encadrants de la CMA formés à cette méthode suivent l'intégration du jeune dans l'entreprise, dans un dialogue constructif avec l'employeur.

Cette nouvelle mission enrichit l'action menée par la CMA auprès des futurs apprentis. Au sein du Centre d'aide à la décision (CAD), des bilans de positionnement aident à sécuriser les choix des jeunes. Conseillers et développeurs d'apprentissage instaurent ces temps d'évaluation pour mettre en évidence des compétences dont le jeune n'a pas forcément conscience. Le CAD organise aussi les Mercredis de l'apprentissage, à Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin et Villefontaine, jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ces rendez-vous renseignent sur l'actualité des métiers et invitent les moins de 30 ans à des ateliers pour apprendre à se présenter en entretien, à trouver l'entreprise qui leur convient, ou encore affiner sa demande.

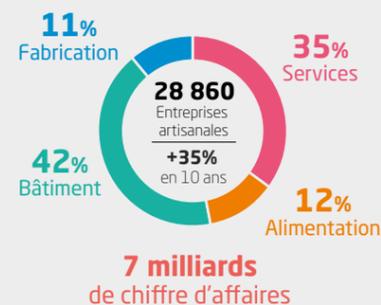
Remettre les jeunes en confiance, avec eux-mêmes et avec le monde de l'entreprise : c'est le pari de la CMA Isère, acteur engagé, plus que jamais, pour le développement économique et social du territoire.



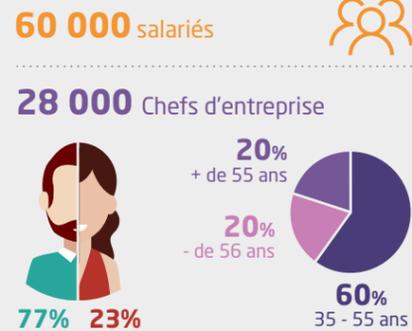
Passez au numérique!
Recevez votre magazine en PDF en vous abonnant sur cma-isere.fr

Chiffres clés en Isère

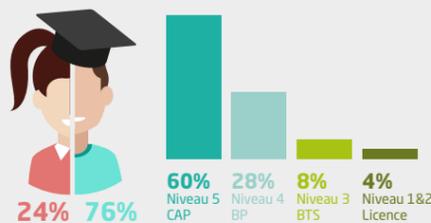
Les entreprises artisanales



Les actifs



4 000 apprentis



77% des apprentis trouvent un emploi à l'issue de la formation

1 Chef d'entreprise sur 2 est issu de l'apprentissage

EFMA
1 100 apprentis
83% de réussite

Sources : Répertoire des métiers

Une nouvelle carte pro en 2020

Votre carte professionnelle va évoluer pour devenir numérique. En attendant la mise en place de ce service, votre carte 2018 est prolongée jusqu'au 31 décembre 2019.

Cette carte gratuite et strictement personnelle atteste de votre immatriculation au Répertoire des Métiers. Elle démontre à vos clients votre qualification et garantit vos savoir-faire. Pour les personnes immatriculées en 2018, qui n'ont jamais reçu de carte, seul un extrait d'immatriculation peut justifier de votre appartenance au secteur des métiers. Vous pouvez le demander à la CMA Isère, par courriel ou téléphone.

Pour recevoir en 2020 votre carte numérique, rendez-vous sur macarte.artisanat.fr afin de saisir les informations indispensables pour l'obtenir. En cas de cessation d'activité, cette carte doit obligatoirement être restituée lors de la formalité de radiation.

Enquête gilets jaunes et Grand débat

En raison du mouvement des gilets jaunes et des manifestations organisées, la CMA Isère a souhaité connaître les retombées des événements sur votre activité via une enquête en ligne. 352 personnes ont répondu à cette enquête et 42 chefs d'entreprise ont demandé un entretien avec un conseiller de la Chambre. Les artisans les plus touchés ont été ceux des services (50 %) et situés en milieu urbain (84 %). 74 % des personnes ayant répondu à l'enquête ont évalué une baisse de leur chiffre d'affaires entre 10 et 20 %.

Dans le cadre du Grand débat national, la CMA Isère a également proposé aux artisans de contribuer à la réflexion nationale et de faire entendre leur voix. Des petits déjeuners sur cette thématique ont eu lieu afin que chacun puisse s'exprimer.

Formez-vous pour mieux accueillir et intégrer votre apprenti !

Maîtres d'apprentissage, votre mission est essentielle et primordiale. En effet, accueillir un nouvel apprenti dans les meilleures conditions ne s'improvise pas. En participant à une formation de 2 jours, spécialement destinée aux maîtres d'apprentissage, vous pourrez bénéficier d'une aide financière*. Cette bonification au soutien à la formation du maître d'apprentissage est de 500 €.

**Pour vous inscrire, c'est simple !
Il vous suffit de contacter la CMA Isère au plus vite.
Attention : c'est la dernière année pour en profiter !**

* Aide versée par la Région Auvergne Rhône Alpes sous certaines conditions.

En première ligne pour le développement des entreprises

Dirigeante de La Brûlerie des Alpes à Grenoble, Patricia Chemin est la deuxième secrétaire adjointe de la CMA Isère. Engagée dans la défense et la valorisation des artisans, elle s'implique également au sein de la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes, où elle officie auprès de la Socama. Elle défend avec conviction les valeurs d'écoute et d'entraide.



Comment, dans ce contexte, vous-êtes vous rapprochée de la Chambre ?

Je me suis toujours efforcée d'écouter les artisans et les commerçants autour de moi. Sur le cours Jean-Jaurès à Grenoble, nous sommes une grande famille. Je porte un soutien naturel à l'activité des artisans, les défendre est dans mon ADN. Je passe beaucoup de temps à les conseiller dans leur gestion au quotidien. Y compris mes propres clients, cafetiers, restaurateurs, hôteliers. J'ai vécu ce qu'ils vivent, je sais ce qu'ils endurent parfois, au niveau de la trésorerie par exemple. La création de mon entreprise a été chaotique. Je sais qu'après une ouverture, il faut tenir le choc, faire encore énormément d'efforts et de sacrifices avant de dégager un salaire. La CMA Isère m'avait beaucoup aidée en ce sens lors de la création de mon activité. C'est donc tout naturellement que j'invitais mes interlocuteurs à se rapprocher d'elle. Un jour, j'ai retrouvé mon nom sur une liste des personnes référentes de la CMA. J'ai accepté d'officialiser ce statut en intégrant le bureau.

Comment a démarré votre parcours d'artisan-commerçant ?

J'ai racheté en 2011 cette boutique de torréfaction créée en 1926 à Grenoble, déterminée à lui donner une seconde vie. J'ai d'abord remis en marche son torréfacteur des années 1930, avant de développer massivement la production pour le secteur CHR.

Ces dernières années, j'ai transformé le magasin en veillant à conserver son âme. La machine est maintenant installée au Marché d'Intérêt National : les sacs de café vert sont réceptionnés là-bas, montés en palettes puis acheminés vers les clients professionnels. J'ai ainsi gagné de l'espace pour aménager un espace coffee-shop pour les particuliers. Je dois rajouter que le démarrage et le développement de mon commerce sont étroitement associés au chantier de la ligne E du tram : ces travaux ont considérablement compliqué l'activité, ce qui m'a amenée à interpeller les élus locaux.

Quel est votre rôle au sein de la CMA Isère ?

Quand on est membre de la CMA, on s'investit généralement dans plusieurs domaines. Au sein du Bureau, nous nous réunissons une fois par mois, avec un ordre du jour précis qui couvre des problématiques variées. Nous discutons notamment des nouvelles lois qui touchent les artisans : des questions relatives à la formation et à l'apprentissage, au déploiement du numérique et au règlement général sur la protection des données (RGPD). Beaucoup d'entreprises sont concernées par le traitement des données clients et sont donc tenues de se mettre en conformité. L'actualité étant souvent très riche, nous avons dû nous équiper d'un chronomètre pour débattre de chaque sujet !

Je fais aussi partie de la commission des Affaires Générales. À ce titre, j'étudie les questions relatives au fonctionnement et à l'organisation de la chambre. Je suis

aussi suppléante, au sein du conseil d'administration, du président Philippe Tiersen pour la marque territoriale "Alpes Is Here", destinée à valoriser les acteurs économiques du département. Dans le comité de pilotage de cette marque, j'étudie les dossiers de candidature et veille au bon respect du cahier des charges. Nous souhaitons que les consommateurs fassent confiance à 100 % aux producteurs et aux artisans, spécialement dans le domaine de l'agroalimentaire. Cela nous oblige à une grande rigueur dans la définition de ces cahiers des charges. Nos avis sont toujours motivés : nous formulons des propositions d'amélioration dans un souci d'élever la qualité de l'offre. Grâce à la marque "Alpes Is Here", tout le monde peut y gagner !

Vous menez également une mission au sein du bureau de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes

En effet, je siège au conseil d'administration de la Socama, qui offre des garanties de prêt pour les professionnels. Il s'agit d'un dispositif essentiel, que l'on soit dans un projet de création, de reprise, ou que l'on souhaite investir pour se développer. Les Socama facilitent l'accès au crédit bancaire, tout en limitant les risques sur le patrimoine personnel de l'artisan en cas de défaillance. Je suis présente au sein des comités de crédit de la Socama toutes les trois semaines à Grenoble, et je participe également à des réunions à Lyon. Ces comités sont chargés d'instruire les dossiers de demande de cautionnement, en lien avec les partenaires bancaires. J'accompagne les professionnels dans leurs démarches auprès des établissements financiers, en vérifiant qu'ils font les bons choix. Je suis très attentive au fait que le crédit qu'ils demandent ne va pas les mettre en difficulté personnelle. Il faut être à la fois réactif et précis dans ses avis. Parce que tout se joue souvent dans l'urgence et qu'un prêt peut conditionner l'avenir d'une entreprise artisanale. L'artisan doit pouvoir se consacrer à son activité l'esprit plus libre.

Stimulez votre entreprise !

Artisans, avec le **Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes**, dynamisez votre entreprise grâce aux conseils et à l'expertise de votre CMA. Ce programme vous fournit une offre d'accompagnements, de formations et des aides directes destinées à favoriser votre essor, à renforcer votre compétitivité et votre montée en compétences. C'est une réelle opportunité pour vous d'être guidés et conseillés de façon suivie dans toutes les étapes de votre développement.



LE PARCOURS

Répondant à une logique d'efficacité, le Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, s'entend dans la durée et selon un parcours formalisé. Il s'articule, dans la plupart des actions, en **5 étapes clés** :

- Un diagnostic global ;
- Une analyse sectorielle et économique ;
- Un contrat d'accompagnement individuel (pouvant inclure une formation collective) ;
- Un suivi à 6 mois ;
- Une évaluation finale.

Les étapes

Diagnostic de l'entreprise	Formation en groupe	Accompagnement individuel	Suivi à 6 mois	Bilan final
2 jours*	2 jours	2,5 jours		0,5 jour

*dont 0,5 jour en entreprise

LES FORMATIONS

Elles ont été conçues pour répondre précisément à vos spécificités. On vous propose des formations et un accompagnement sur mesure en tenant compte de votre faible disponibilité. Les formations collectives sont courtes (2 jours au maximum), modulaires, thématiques selon des problématiques définies et complétées d'un accompagnement individuel, de type "coaching" en entreprise. Elles associent souvent tous les métiers dans un temps collectif, ce qui permet aux participants de porter un regard croisé sur leur activité.

Des outils. Oui !
Mais comment les mettre en place dans mon entreprise...

De nombreux domaines sont concernés :

- Stratégie
- Gestion
- Développement commercial
- Aide au 1^{er} salon
- Aide à l'export
- Ressources humaines
- Innovation.

Des clients en plus ?
Oui ! Mais comment ?

LES INTERVENANTS

Ce sont des conseillers experts de la CMA Isère ou des consultants spécialisés qui ont une très bonne connaissance de l'entreprise artisanale et de son environnement.

LE TARIF

Le Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes est réservé aux entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers. Grâce à la participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil de la formation et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, cette action vous est proposée à un tarif extrêmement préférentiel.

D'autres programmes sont proposés dans le cadre du Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes : financement, transmission, économies d'énergie, numérique, métiers d'art...

N'attendez plus, renseignez-vous !

On vous accompagne, on vous conseille, on vous finance !

En partenariat avec :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Contact :
Tél. : 04 76 70 82 09
contrat.artisanat@cma-isere.fr

L'artisanat se refait une beauté grâce au numérique

Céline Balme a créé son cabinet d'esthéticienne sur les collines de Varacieux. Une reconversion professionnelle pour cette ancienne formatrice, convaincue de l'importance du numérique pour la gestion et le développement de son entreprise.



Dans une autre vie, Céline Balme fut conductrice d'engins sur les chantiers, avant d'évoluer vers le métier de formateur-testeur : « Je faisais passer les examens aux futurs conducteurs. J'aimais ce métier, et puis l'ambiance a changé, je n'y trouvais plus mes marques. Alors, j'ai modifié mes plans. » Céline Balme aime le contact avec les gens, se soucie de leur bien-être. C'est à l'occasion d'un congé parental que l'idée lui vient : suivre une formation d'esthéticienne, en un an au lieu de trois. Pour accélérer la pratique, elle travaille trois jours par semaine à l'institut Station Beauté, à Saint-Sauveur. Et rattrape les cours le week-end, "y compris sous la douche". « J'avais 18 de moyenne, c'était motivant ! » En même temps, Céline Balme créait son futur cocon. Dans une grange typique des Chambarans, surmontée de son séchoir à noix, qu'elle retape avec son mari. Bulles d'Évasion est ainsi née, au milieu des prairies, avec une vue plongeante vers les collines et le Vercors en toile de fond.

TIRER LE MEILLEUR PARTI DU WEB

« J'ai voulu faire de mon institut un lieu épuré, à l'écart, où l'on vient prendre soin de soi. » Entre ses murs finement pailletés, l'espace conjugue douceur et sérénité. Un cachet résolument

moderne, qui tranche avec l'architecture et reflète l'état d'esprit de la dirigeante. « Je suis très intéressée par le numérique. Je crois qu'il peut être un levier très important pour la performance de toute entreprise, quelle que soit sa taille. » Dès son installation, Céline Balme a eu l'idée de créer un site Internet aux couleurs de son institut. « Je me suis rapprochée de la CMA Isère pour envisager une véritable stratégie numérique, incluant site Web et réseaux sociaux », confie-t-elle. Avec un conseiller numérique de la chambre, elle apprend à définir ses besoins puis à créer pas à pas les pages de son site. « Nous avons travaillé plusieurs après-midis ensemble, ce qui me permettait de poursuivre mon activité le matin. » Dans ce cadre, elle a bénéficié d'un diagnostic numérique grâce au partenariat avec la communauté de communes SMVI. « J'ai participé à des petits déjeuners experts, le matin dès 7h30 à la CMA, notamment pour apprendre à être efficace sur les réseaux sociaux et accroître sa e-réputation. » Céline Balme souhaite notamment savoir comment interagir avec les Internauts qui commentent sur sa page Facebook. « Internet est incontournable pour se rapprocher de ses clients. Et je n'ai pas droit à l'erreur. »

UN DÉCOLLAGE PLUS RAPIDE QUE PRÉVU

Le site Web est lancé depuis un an et demi. « Je vais refaire appel à la CMA Isère pour la prochaine version. On garde la même structure et le même nombre de pages mais le contenu va évoluer. Je vais en effet lancer une nouvelle campagne de flyers, et je souhaite que le site soit en cohérence avec cette opération. » Céline Balme est tellement convaincue par la puissance du numérique qu'elle a également sollicité la CMA Isère pour une installation personnalisée de son logiciel de vente et de gestion de stocks. « Nous avons créé des catégories de produits dans une base de données aux couleurs du magasin. C'est un gain précieux en termes de productivité : je visualise en permanence les produits qui sont les plus sollicités, ce qui me permet d'adapter la gestion de mes achats. »

Consciente de son relatif isolement géographique, Céline Balme a mis tous les atouts du numérique de son côté pour faire décoller son entreprise. Elle a aussi investi beaucoup de temps pour se former aux techniques de massage, de maquillage et d'application de produits divers. « Le bouche-à-oreille s'est révélé très favorable. Je ne pensais pas faire si bien aussi vite. Malgré l'absence d'études de marché, que la CMA Isère m'avait d'ailleurs conseillé de faire, j'ai déjà su fidéliser une clientèle. Et c'est sans compter sur ma détermination : quand je me lance dans quelque chose, je le fais jusqu'au bout. »

Prochaine étape : une formation aux techniques de vente. Céline Balme veut aussi faire pétiller plus loin ses bulles d'évasion en aménageant les abords de son magasin. Ce qui fait du bien à l'intérieur doit aussi se voir à l'extérieur...

« Aller plus loin dans le numérique avec la CMA Isère : Formation et accompagnement Plus d'infos au 04 76 70 82 09 »

Agir avec et pour les territoires

Présent sur l'ensemble du territoire, l'artisanat est un acteur de la vie locale qui dynamise l'économie et l'emploi. Pour développer et valoriser l'artisanat local, la CMA Isère et Saint Marcellin Vercors Isère Communauté ont souhaité unir leurs forces avec des actions concrètes.

En partenariat avec le territoire, un plan d'actions ciblées a été élaboré pour répondre aux besoins des entreprises artisanales. Les actions proposées en 2019 portent sur plusieurs thématiques :

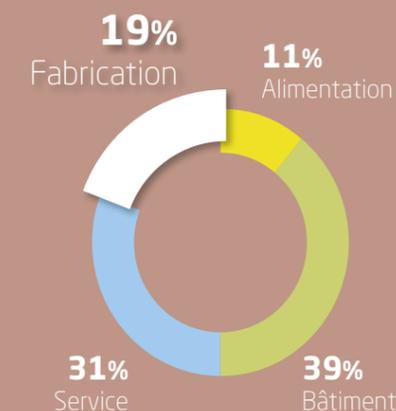
- Maintenir l'activité et les emplois en facilitant la transmission ;
- Prévenir les difficultés et renforcer le soutien à la jeune entreprise ;
- Favoriser la transition numérique ;
- Accélérer l'innovation grâce au Fablab.



Contact :
Tél. : 04 76 70 82 09



Répartition des entreprises artisanales par secteurs d'activité



« Un territoire marqué par une forte présence des entreprises de la fabrication (la moyenne iséroise est de 11 %) »



Le mot du vice-président de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

André ROUX,
Vice-président délégué à l'économie et à l'agriculture

« L'industrie et l'artisanat sont des fleurons de notre économie. Alors que beaucoup de territoires voient ces secteurs d'activité se dissoudre au profit d'une économie tertiaire, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté échappe à la règle. »

« Terroir de tradition industrielle et artisanale depuis plusieurs décennies, notre territoire peut en effet s'enorgueillir d'une très grande diversité de filières de production. »

« L'artisanat est un véritable moteur de cet écosystème local, pourvoyeur d'emplois et de création de richesses. »

« L'Agence de développement économique intercommunale, en partenariat avec la CMA de l'Isère, accompagnent les artisans à leur installation (Espace Entreprendre/ pépinière artisanale), à leur développement et participent à la valorisation de leur savoir-faire. Installé au cœur de l'économie locale, l'artisanat est un trait d'union entre »

« le développement économique et la qualité du cadre vie de notre territoire, propice à l'épanouissement de nos habitants. »

« En tant qu'élus locaux, nous travaillons tous les jours à consolider le positionnement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté sur l'échiquier régional, pour accroître notre attractivité économique. Je sais que nous pouvons compter sur les artisans pour en être ses ambassadeurs. »



SOCIAL

Faites le point sur vos pratiques managériales

Le management est une composante complexe du métier de dirigeant d'entreprise artisanale, tant dans le respect de la législation du travail que dans la maîtrise des techniques pour optimiser la performance de l'équipe, et ce dans un contexte économique fluctuant.

En partenariat avec la DIRECCTE, le Service Emploi de la CMA Isère propose aux artisans employeurs un diagnostic Ressources Humaines (RH) et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), totalement pris en charge financièrement, afin de faire le point sur les pratiques managériales, tout en prenant en compte les contraintes économiques et environnementales des TPE.

Le diagnostic consiste en 2 étapes en entreprise :

- Une analyse des pratiques RH (droit du travail, santé et sécurité, recrutement et intégration, management et communication) et RSE (qualité de vie au travail, gouvernance, impact environnemental, performance économique durable) ;
- Une restitution de l'analyse avec apports d'outils et conseils personnalisés.

JURIDIQUE

La fiscalité des entreprises

Les entreprises sont elles aussi concernées par la loi de finances 2019.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET BÉNÉFICES PROFESSIONNELS

La loi de finances pour 2019 supprime la limitation de déduction du salaire du conjoint en cas de non adhésion à un centre de gestion agréé. Elle prévoit aussi désormais la possibilité, pour les sociétés de personnes ayant opté pour l'IS, de renoncer à cette option, dans un délai de 5 ans. Des régimes d'amortissements exceptionnels sont aménagés. Le crédit d'impôt compétitivité emploi est supprimé à compter de 2019 et remplacé par une baisse de cotisations sociales. La loi instaure un nouveau plafond de dépenses à 10 000 € concernant la réduction d'impôt mécénat.

LA TVA ET AUTRES MESURES

La loi de finances pour 2019 vient modifier certaines obligations déclaratives relatives aux personnes rendant des prestations par voie électronique à des non assujettis établis hors de France. Les associations de services à la personne ne bénéficient d'une exonération de TVA que si elles s'adressent à un public fragile ou en difficultés (enfants de moins de 3 ans, personnes âgées, ...). En matière d'impôts locaux, la loi fournit une définition légale des terrains et bâtiments industriels relevant de la méthode comptable pour leur évaluation.

D'autres mesures ont été prises dans ces lois de fin d'année. Certaines visent à alléger les formalités juridiques des sociétés et en allègent le coût. Nous remarquerons également une évolution du barème du malus écologique, prenant en compte le nouveau mode de calcul des émissions de CO², ainsi qu'une assimilation des pick-up aux véhicules de tourisme.



www.cma-isere.fr

Taillé pour l'aventure

Lancée en 2012, Liteboat est spécialisée dans la conception et la fabrication de bateaux d'aviron accessibles à un large public. À sa tête, Mathieu Bonnier a vogué sur plusieurs métiers avant de prendre le large grâce à sa passion de la navigation.

Ancien vétérinaire, Mathieu Bonnier est aussi depuis tout jeune un infatigable rameur. Aventurier de l'extrême et compétiteur, il a vogué sur les mers du globe tout en multipliant les défis de l'entrepreneuriat. Diplômé d'un MBA à l'IAE, on l'a vu diriger le groupe d'animalerie City-Zoo (devenu Maxizoo après son rachat) et finalement se laisser inspirer par la mer. « À la cinquantaine, j'ai eu un déclic. J'avais enchaîné la traversée de l'Atlantique sur un canot d'aviron monotype, entre le Sénégal et la Guyane, et le passage du Nord-Ouest. Je cherchais un bateau d'un nouveau genre pour la suite. Un bateau qui soit à la fois stable et facile pour tous, léger pour filer vite. J'ai cherché ce bateau auprès des fabricants, sans réussir à le trouver. Mes amis m'ont alors suggéré de le créer moi-même. C'est là que j'ai compris que je devais faire de ma passion mon vrai métier. »

CONFIANCE AU BOUT DE L'EFFORT

Le liteboat est ainsi né d'une expérience éprouvée longtemps sur les mers, à la patience de multiples croquis et d'autant de ratures. Lite, diminutif de light (léger), clin d'œil au lifeboat anglais (canot de sauvetage) : les premiers prototypes du liteboat voient le jour à Dubaï. Une désillusion. « Il y avait un chantier là-bas, les coûts horaires étaient faibles. Mais ça n'a pas marché. Le niveau technique du personnel n'était pas adapté et s'est rapidement posé le problème de la barrière de la langue », raconte Mathieu Bonnier. De retour en France, l'entrepreneur se rapproche d'une société spécialisée dans les bateaux de course, sur les rivages du Morbihan. C'est elle qui va réaliser les pièces composites en infusion pour le liteboat. « Lors d'un salon du nautisme, je me suis aperçu qu'il y avait un réel intérêt pour mon bateau. Cet engouement m'a donné confiance et c'est comme ça que j'ai créé mon propre chantier de fabrication, dans le village d'entreprises de Pontcharra. Ironie du sort : liteboat, conçu pour la mer, installerait son berceau au milieu des montagnes. »

L'INNOVATION RÉCOMPENSÉE

C'est ici, sur 2 200 m², que les liteboats sont entièrement fabriqués, grâce à une technique innovante d'infusion de résine par le vide. « Cette technique existait pour les bateaux à voile, nous l'avons adaptée aux bateaux à

rames. Il n'y a pas d'air entre les différentes couches de matériaux et de tissu, et nous pouvons contrôler l'exacte quantité de résine à injecter. Par conséquent, nos bateaux offrent une résistance supérieure. » Mathieu Bonnier veut valoriser son activité. Il se rapproche à l'époque de la CMA Isère. « Nous avons bénéficié d'un soutien attentif pour la promotion de nos procédés de fabrication 100 % français. La Chambre nous a notamment guidés dans la constitution d'un dossier pour le prix Inosport, qui récompense les produits et les services les plus innovants dans le domaine du sport. Nous avons mis l'accent sur le dessin spécial de notre bateau, plus large à l'arrière pour une meilleure stabilité. Nous avons décroché le prix Inosport en 2013. » Un avant-goût pour d'autres trophées. Entre-temps, les crayons de Mathieu Bonnier s'agitent. D'abord mono-modèle, Liteboat va très vite décliner sa gamme. « Nous avons sorti quatre autres bateaux, destinés à des usages différents. Si au départ, notre communication était tournée vers les particuliers, nous nous sommes adressés ensuite aussi aux clubs, qui cherchent à attirer plus de monde. Nos bateaux y participent : ils permettent à tout un chacun de commencer l'aviron, même à 55 ans, et d'y trouver du plaisir en solo ou en famille. » Une stratégie de diversification qui s'est révélée gagnante quand le club Aviron Marne & Joinville lui a commandé 15 bateaux d'un coup.

COURSE EN TÊTE VERS L'INDUSTRIALISATION

Conscient de l'étroitesse relative du marché français, Mathieu Bonnier a très vite fait le pari de l'international. Il s'est constitué un réseau de distributeurs sur la plupart des continents, des États-Unis à l'Afrique du Sud, de la Finlande à l'Australie. Son entreprise exporte aujourd'hui 85 % de sa production, une performance qui lui a valu d'empocher l'an passé le prix Grex Export. Elle a également reçu le prix "Bateau de l'Année", décerné par un jury international composé d'une douzaine de journalistes nautiques, pour son nouveau bateau mixte voile-aviron. Assurément, Liteboat a franchi en 2018 un nouveau cap. « 261 bateaux sont sortis de nos chantiers l'année dernière. Nous employons une douzaine de personnes. Avec une croissance annuelle moyenne de plus de 35 %, nous voulons maintenant réussir notre passage à l'industrialisation. Nous sommes d'autant plus confiants que nous maîtrisons parfaitement notre procédé de fabrication et que la concurrence des gros fabricants reste concentrée sur le marché de la compétition. Nous voulons de notre côté accélérer la démocratisation de l'aviron auprès du plus grand nombre. » La nouvelle aventure se partagera avec de nouveaux collaborateurs : Liteboat recherche aujourd'hui des techniciens composites pour consolider son équipage.



www.cma-isere.fr

L'apprentissage scelle l'avenir des jeunes et des entreprises

Les règles de l'apprentissage évoluent en 2019. Les nouvelles lois encouragent le recours à l'apprentissage, confirmant la CMA Isère dans sa mission de conseil et d'expertise en direction des entreprises susceptibles de recruter. Elles renforcent aussi le rôle de la Chambre de métiers auprès des jeunes dans la réussite de leur parcours professionnel. Notamment grâce au Centre d'aide à la décision (CAD), qui rapproche les entreprises des futurs apprentis dans un esprit de sensibilisation et de construction de projet.



L'apprentissage est essentiel à la pérennité des entreprises artisanales. Il permet d'abord de maintenir les compétences des entreprises et d'aiguiser les savoir-faire. « *L'enjeu est de préserver les ressources dans les 250 métiers de l'artisanat* », souligne Marjorie Duraffourg, directrice Emploi-Compétences au sein de la CMA Isère. L'apprentissage s'inscrit aussi pour le dirigeant dans une volonté de transmission : « *On a envie d'être formateur, d'être pédagogue, de transmettre son savoir-faire et, à moyen terme, de transmettre aussi son entreprise.* » La réussite est là : au niveau national, le taux de placement des apprentis est supérieur à 80 %. Mieux encore, pour le centre de formation des apprentis de la CMA Isère, l'EFMA, le succès se hisse à plus de 90 %. Et la moitié des apprentis deviennent à leur tour chef d'entreprise au cours de leur carrière. Le territoire de l'Isère comptabilise aujourd'hui 3 500 contrats d'apprentissage dans l'Artisanat. Inégalement répartis d'un secteur à l'autre : quand la pâtisserie et la boucherie sont particulièrement prisées, d'autres métiers restent en tension. Les entreprises peinent à trouver des apprentis dans la métallerie et la métallurgie, ou encore dans certains secteurs du BTP tels que la charpente ou la couverture, parfois mal perçus.

SIMPLIFIER MAIS SÉCURISER

La réforme vient à point pour renforcer l'attrait de l'apprentissage. Elle rebat les cartes dans les domaines-clés de la rémunération des apprentis, du cadre réglementaire pour devenir maître d'apprentissage, des systèmes d'aides aussi. « *Tout va dans le sens d'une simplification administrative qui viserait à faciliter et encourager le recours à l'apprentissage* », pointe Florence Gatet, responsable du service apprentissage à la CMA Isère. Toutefois, dès 2020, un simple dépôt de dossier auprès d'un opérateur de compétences (Opc) remplacera l'enregistrement des contrats d'apprentissage jusqu'alors opéré par les chambres consulaires. Une démarche qui peut être vue comme un gain de temps substantiel, mais qui entraînera d'autres complications plus coûteuses. En effet, « *La réglementation des contrats d'apprentissage reste complexe, décrit Marjorie Duraffourg. Elle recoupe des domaines aussi sensibles que la rémunération de l'apprenti, l'encadrement horaire, les contraintes réglementaires ou la dangerosité éventuelle du métier. Des points qui nécessitent d'être encadrés de manière précise et détaillée afin d'éviter les risques prud'homaux ultérieurs.* » En particulier sur le

contrôle de la conformité des dossiers. Ainsi, la CMA Isère rappelle qu'elle continuera à assurer sa mission d'accompagnement et d'assistance aux contrats afin de sécuriser l'apprentissage pour les 2 parties. « *Les patrons de TPE n'ont pas vocation à tout savoir. Ils ont intérêt à rester concentrés sur leur activité au quotidien, en toute sérénité.* »

LES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE VISÉS PAR LA RÉFORME

Pour pouvoir devenir maître d'apprentissage, il suffit désormais d'un an d'expérience avec diplôme, ou de deux ans d'expérience, sans diplôme. « *Pourtant, être pédagogue ne s'improvise pas, rappelle Florence Gatet. Notamment lorsqu'on a à faire à des adolescents, confrontés à des problèmes typiques de leur âge.* » L'enjeu est d'affûter les compétences pédagogiques et managériales du chef d'entreprise. Cela passe alors par le partage d'expériences et les mises en situation, dans un contexte relativement ludique. Ainsi, la CMA Isère propose des sessions de formation à la fonction de maître d'apprentissage de deux jours (14 heures de formation) afin de renforcer leur assise technique. But de la manœuvre : savoir adopter les bonnes postures en

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur historique des artisans du bâtiment, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



toutes circonstances. « *Les retours sont très positifs ! se réjouit Florence Gatet. Les chefs d'entreprises s'attendent à une formation descendante mais en ressortent avec des outils immédiatement opérationnels.* » A l'opposé d'un cours magistral, un contenu incluant saynètes, vidéo et photo-langage les rassure dans leur conduite de l'apprentissage. Quelques notions de psychopédagogie et sur la gestion d'équipes intergénérationnelles complètent cette formation résolument pratique-pratique. « *C'est surtout permettre à chacun de comprendre les besoins de l'autre, car quand deux générations sont amenées à cohabiter dans l'entreprise. Il est important de leur faire comprendre ces enjeux dès le recrutement* », insiste Marjorie Duraffourg.

À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

Encourager l'apprentissage : c'est l'un des enjeux essentiels de la réforme.

Très impliquée dans la promotion de l'apprentissage, la CMA va dans ce sens, multipliant au quotidien les démarches proactives. Elle missionne des conseillers au sein des entreprises qui n'ont pas ou plus recours aux apprentis. « *Nous essayons de comprendre les représentations que les dirigeants se font de l'apprentissage, pour mieux les traiter* », explique Marjorie Duraffourg. « *Nous les amenons à nuancer leur regard sur l'apprentissage, en leur évitant le piège du fatalisme après une rupture de contrat.* » Une entreprise déçue par une première expérience risque de fermer la porte à d'autres jeunes durant plusieurs années. Il s'agit justement de montrer

que l'apprentissage répond à un véritable processus de recrutement, respectant des étapes précises pour être mené à bien. « *C'est dans cet esprit que nous intervenons : rassurer l'employeur et sécuriser le nouveau contrat* », pointe Marjorie Duraffourg.

En direction des entreprises, la CMA propose également un service d'aide au recrutement d'apprentis. « *On ne "tombe" pas sur un apprenti, on le recrute, en fonction de ses aptitudes, de son profil, car on sait qu'il aura impact sur l'équipe et l'entreprise.* » Les entreprises ont ainsi la possibilité de déposer leurs offres d'apprentissage à la CMA. Celles-ci sont diffusées sur le site de la Bourse régionale des CMA (www.apprentissage-auvergnhonealpes.fr), qui permet aux jeunes de déposer leur candidature. « *Les entreprises qui nous soumettent leurs offres d'emploi sont en droit d'attendre de nous des jeunes dont le profil et le projet correspondent à leurs besoins* », insiste Marjorie Duraffourg. L'an passé, les 1 300 jeunes suivis par le Centre d'aide à la décision de la CMA Isère ont ainsi pu avoir accès à 850 offres d'apprentissage iséroises.

OFFRIR AUX JEUNES TOUTES LEURS CHANCES

Côté demande, la CMA reçoit chaque année près de 4000 jeunes au Centre d'aide à la décision. Elle en a accompagné 1350 en 2018. Le dispositif des "Mercredis de l'apprentissage" leur est dédié. Chaque projet professionnel est ainsi validé par des spécialistes des métiers et des psychologues du travail. Ils attestent de la maturité des

projets, vérifiant notamment si le jeune connaît les contraintes auxquelles son futur métier l'expose. Si nécessaire, le CAD leur propose un bilan de positionnement, ainsi 350 jeunes ont ainsi été testés par la CMA Isère en 2018. Ils passent des tests de connaissance générale (français, mathématiques), et sont aussi évalués sur leurs aptitudes (raisonnement, représentation dans l'espace, sens pratique, mémorisation, précision du geste, ...). « *Des habiletés qui ne sont pas scorées à l'école mais qui revêtent toute leur importance dans les métiers de savoir-faire* », insiste Marjorie Duraffourg. Ils passent y compris des tests mnésiques : « *On vérifie qu'ils sont capables de capter une information, de la retenir, puis la restituer plus tard, qu'elle soit donnée de manière auditive ou visuelle* ».

Souvent, ces tests sont aussi de nature à rassurer l'élève. « *Nous sommes là aussi pour leur montrer qu'ils ont des ressources sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour leur parcours* », pointe Marjorie Duraffourg. À l'issue de ces épreuves, le CAD peut être amené à préconiser un niveau de diplôme plutôt qu'un autre, ou bien, orienter le jeune vers un métier auquel il n'avait pas forcément pensé. « *Si on s'aperçoit que le jeune vise la plomberie alors qu'il est un peu juste sur certaines aptitudes, on peut par exemple lui proposer la métallerie, un secteur assez proche d'un point de vue technique, où la concurrence est moins forte, et où l'exigence relationnelle clients est moindre.* » L'objectif étant que le jeune soit acteur de son projet et réussisse dans la voie la plus adaptée.

MISSION DE RAPPROCHEMENT ENCLENCHÉE

La CMA multiplie aussi les interactions entre le monde de l'entreprise et les jeunes en scolarité.

Elle leur propose de porter un stage de découverte (une semaine) au sein d'une entreprise artisanale pendant les vacances scolaires. « *Nous souhaitons ainsi favoriser la découverte des métiers et une première rencontre avec le monde de l'entreprise. Cela permet aux jeunes à la fois d'affiner leur projet et de s'assurer qu'ils vont dans la bonne direction* », souligne Marjorie Duraffourg. Ces stages sont de véritables tremplins vers l'apprentissage : près de 45 % d'entre eux ont débouché sur un contrat l'an passé. Une première prise de contact qui sert autant à l'entreprise qu'au jeune, évitant les déconvenues qu'une signature hâtive peut parfois occasionner. « *Le stage permet de diminuer les risques d'erreur de parcours et de pertes de temps associées* », résume Florence Gatet.

Par ailleurs, une attention particulière est portée aux jeunes apprentis en situation de handicap.

Ainsi, des plans d'adaptation pédagogique sont montés par des psychologues spécialisés de la CMA. Ils permettent de "compenser" la situation de handicap du jeune dans l'apprentissage. Ces adaptations peuvent contenir notamment du tutorat, de l'aide en entreprise, des ateliers théâtraux, de la remédiation cognitive ("comment apprendre à apprendre",...). En amont, le CAD aura aussi mis en place un processus complet pour accompagner les jeunes souhaitant se diriger vers les métiers de l'artisanat lorsqu'ils sont confrontés à des problématiques d'apprentissage. « *Ces jeunes présentent des difficultés qui altèrent leur compréhension et rallongent leur temps d'apprentissage, d'où la nécessité de procéder à ces ajustements.* »

OPTIMISER LES TEMPS D'ÉCHANGES

Une fois l'offre et la demande connectées, le service apprentissage de la CMA prend le relais. C'est lui qui va sécuriser le contrat. « *Un premier niveau de réponse est apporté sur les aspects juridiques du contrat, développe Florence Gatet. L'employeur doit s'affranchir de certaines obligations lorsqu'il recrute un apprenti pour la première fois : affichage,*

convention collective, registre du personnel... Même chose lorsque l'entreprise n'a plus fait appel à un apprenti depuis plusieurs années : on refait le point avec elle pour voir notamment ce qu'il faut mettre en place. Notre accompagnement va loin. » Pour les entreprises qui avaient déjà recruté des apprentis dans des temps rapprochés, une piqûre de rappel juridique reste utile. Surtout que la réglementation évolue régulièrement depuis quelques années. « *Notre temps d'échange s'est allongé. Des modifications sont intervenues en particulier sur deux points, la rémunération et le système des aides* », atteste Florence Gatet. « *Le dirigeant doit s'assurer d'une bonne visibilité quant aux coûts, surtout s'il s'engage sur 24 mois.* » Vingt-quatre mois aussi décisifs pour la vie d'une entreprise que dans le parcours du jeune.



La médiation avant la rupture

Un vent de simplification souffle aussi sur la rupture de contrat.

De nouvelles possibilités de rupture hors période d'essai sont introduites en l'absence d'un accord écrit par les deux parties.

L'employeur peut ainsi rompre le contrat d'apprentissage pour trois motifs : force majeure, faute grave et inaptitude. « *C'est une procédure de licenciement dite classique qui renvoie à la procédure du Code du travail* », observe Florence Gatet.

Une nouvelle possibilité de rupture est aussi offerte à l'apprenti.

À condition d'avoir saisi le médiateur de la CMA, il pourra quitter l'entreprise sans accord de l'employeur dans un délai relativement court. « *Cette modalité était très attendue de la part des entreprises, car la rupture amiable était parfois compliquée à obtenir dans certains cas* », éclaire Florence Gatet. « *Le jeune saisit le médiateur, qui dispose de cinq jours pour répondre à l'apprenti, à l'issue desquels celui-ci doit informer son employeur qu'il quittera l'entreprise sept jours après, par tout moyen prouvant sa volonté de partir. Il revient ainsi à la CMA de sécuriser les vraies raisons de cette rupture* », détaille Marjorie Duraffourg. Une fois saisie, la CMA étudie d'abord toute possibilité de régler la difficulté dans l'entreprise. La médiation s'érige ainsi en véritable espace de parole, où l'employeur et le jeune s'écoutent et s'assurent de comprendre la même chose. La CMA s'engage aussi à accompagner l'apprenti dans sa démarche si toutefois la rupture est inévitable. « *Jusqu'ici, même en cas de ruptures amiables, des apprentis disparaissaient sans laisser de trace, sans qu'on puisse les réorienter. Le médiateur, en collaboration avec les services d'orientation de la chambre, pourra dorénavant leur proposer une autre piste.* »

En parallèle, il pourra également proposer de nouvelles candidatures adaptées à l'entreprise.



Les missions du Centre d'aide à la décision (CAD)

- **Promotion des métiers de l'artisanat auprès des jeunes**, que ce soit à travers les Mercredis de l'apprentissage, de réunions d'information dans les établissements scolaires, lycées, collèges, facultés...
- **Aide à la validation des projets professionnels** : entretiens individuels, bilans de positionnement si nécessaire
- **Mise en relation du jeune avec l'employeur** : lorsque le projet est validé, le jeune à accès aux entreprises de la bourse d'apprentissage dans son secteur d'activité, sur son secteur géographique et selon ses moyens de déplacement, avec alerte e-mail dès qu'une offre correspondant à sa recherche est diffusée.



Sent Mail

Spam (372)

Trash

Comment lutter contre les spams ?

Le spam ou courriel indésirable est une communication électronique non sollicitée. Cela va de l'abus marketing à l'hameçonnage de nature cybercriminelle, qui consiste à travestir un courriel en message d'une banque, d'un site marchand déjà fréquenté ou de tout autre service, afin de récupérer les données personnelles du destinataire.

COMMENT VOUS PRÉMUNIR CONTRE LES SPAMS ?

- **Ne pas répondre à un spam** afin que l'expéditeur ne sache pas si l'adresse électronique utilisée est valide ou non.
- **Ne pas cliquer sur les liens intégrés dans le message**, afin que l'expéditeur ne puisse pas récupérer d'informations par le biais de cookies ou d'autres traceurs informatiques.
- **Ne pas ouvrir les pièces jointes au spam.**
- **Être prudent lors de la communication de son adresse électronique** et se créer différentes adresses de messagerie électronique en fonction de ses besoins : achats sur internet, réseaux sociaux, échanges personnels, etc.
- **Utiliser un filtre de spam.**

L'association signal-spam est engagée dans la lutte contre le spam. Son site internet signal-spam.fr vous permet d'alerter sur un spam via une plate-forme en ligne depuis sa messagerie et de suivre l'évolution de son signalement depuis son espace personnel.

Cette action permet d'identifier les principaux organismes à l'origine des spams et de mettre en œuvre des actions de contrôle ou des actions répressives ciblées, au niveau national ou international.

Artisans Répar'acteurs

Faites recenser gratuitement vos prestations proposées sur le site des artisans de la réparation : annuaire-reparation.fr

Les consommateurs peuvent ainsi se mettre en contact avec vous en vous géo-localisant en fonction de vos domaines de compétences. Le but est d'inciter à une économie plus responsable et respectueuse de l'environnement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du dispositif "Repar'acteurs". Né en 2012, ce dernier met en avant le savoir-faire des artisans de la réparation comme vecteur de la réduction des déchets sur le territoire.



Petits déjeuners "experts"

Tous les mois, des petits déjeuners vous sont proposés, de 7h30 à 9h, sur des thèmes d'actualités. Ils apportent des réponses concrètes à vos préoccupations.

Pour connaître le programme et les lieux où ils sont organisés, rendez-vous sur cma-isere.fr !

Artisans du goût, démontrez votre savoir-faire !

Participez au "Prix Goût et Santé MAAF" et obtenez un reconnaissance de votre savoir-faire en tant qu'artisan des métiers de bouches engagé dans une démarche de "bien manger".

Chaque année, ce prix attribue son label d'excellence en récompense du talent et de la créativité d'artisans français amoureux de leur terroir et de la cuisine bien faite. Le jury, composé de professionnels et de représentants de la presse spécialisée, décerne ses récompenses sur des critères de créativité, de goût et de qualités nutritionnelles. Inscrivez-vous avant le 30 avril 2019 sur maaf.com.

A l'EFMA, on trie nos déchets pour ne pas polluer notre environnement !

Notre centre de formation d'apprentis produit de nombreux déchets et présentait un excédent important d'ordures ménagères. Le Syndicat mixte nord Dauphiné (SMND), en charge de la collecte, nous a alertés à ce sujet. Il a également fait le constat d'un mauvais tri de nos déchets dans nos containers. Il était donc urgent de réfléchir à des solutions, à la fois éducatives et professionnelles.

Un groupe de travail s'est emparé du sujet et a bénéficié d'un accompagnement de la SMND. Deux ambassadrices du tri sont venues à l'EFMA pour un état des lieux du site et proposer des pistes d'amélioration.

ETAT DES LIEUX

L'EFMA génère 6 600 litres par semaine d'ordures ménagères alors que la limite est fixée à 1 100 litres. Il n'y avait pas de tri réel jusqu'alors et aussi une confusion dans l'utilisation des bacs mis à disposition. S'est alors posé la question de la nécessité de réorganiser nos points de collecte à proximité des ateliers et d'avoir les équipements en contenants suffisants, vu le volume important à traiter.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

La réflexion a permis de mettre en avant notre volonté de réduire nos déchets d'ordures ménagères par le tri. Il fallait montrer l'intérêt du tri afin que cette pratique rentre dans les mœurs et les habitudes des apprentis, futurs citoyens et professionnels. Les éco gestes et les bonnes pratiques permettent non seulement de privilégier notre environnement mais aussi de préserver notre santé.

MOYENS MIS EN PLACE

Nous avons racheté des containers et des poubelles en nombre suffisant, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. Nous avons organisé des espaces de collecte près des ateliers et un point de collecte principal, accessible pour les camions de la SMND. Les enseignants et les apprentis ont suivi une formation sur le tri des déchets. Une majorité des apprentis du secteur de l'alimentation

et de la restauration ont été sensibilisés en novembre et décembre 2018. Une deuxième vague de sensibilisation a débuté en février 2019 auprès des apprentis du secteur automobile et du pôle beauté. Des affiches ont également été réalisées durant les cours d'art appliqués par les élèves.

RÉSULTATS

Aujourd'hui, l'EFMA est un établissement plus propre même si l'exercice reste difficile pour tous les acteurs de la formation. Les ordures ménagères sont collectées deux fois par semaine et les coûts de ramassage des ordures ménagères n'ont pas augmenté. Nous avons sensibilisé tous les acteurs de la formation (personnel administratif, d'entretien et de formation) à une démarche citoyenne, ainsi que tous les apprentis. Afin d'aller encore plus loin et de sensibiliser davantage sur le devenir des déchets, une visite de la déchèterie de Bourgoin-Jallieu, ainsi que de l'incinérateur, est prévue le 2 juillet prochain avec un groupe de la restauration.

PERSPECTIVES

A court terme, nous nous sommes fixés l'objectif de diminuer encore le volume des déchets récupérés par la société de ramassage en passant au compostage de tous les déchets végétaux produits dans les secteurs de l'alimentation et de la restauration.

Avec le développement des préoccupations environnementales, mais aussi sociales et économiques, la responsabilité des entreprises devient un enjeu de plus en plus important. Pour un établissement tel

que le nôtre, être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir davantage dans le capital humain et l'environnement.

“ 868 millions de tonnes de déchets sont produites chaque année en France, soit 354 kg par an et par habitant. ”





Un vent de solidarité souffle sur l'EFMA

Depuis deux ans, l'EFMA est en prise avec l'actualité mondiale. Il accueille des apprentis issus de pays étrangers, mineurs non accompagnés. Ces jeunes migrants sont allophones : très peu familiarisés avec la langue française, ils invitent l'EFMA à adapter son accueil et enrichir son corpus pédagogique. Notamment par la création des cours de français langue étrangère. Leur arrivée insuffle un esprit d'entraide et de bienveillance.

Ils sont inscrits à l'EFMA pour passer un Certificat d'Aptitude Professionnelle en deux ans, souvent dans les métiers de la carrosserie, la mécanique, la cuisine, la boucherie, la boulangerie ou la pâtisserie. Ces jeunes apprentis sont allophones, un public nouveau pour l'EFMA : « Nous n'avions pas l'habitude de rencontrer ces allophones dans notre centre de formation. Il nous a fallu adapter notre dispositif d'accueil », témoigne Catherine Monnier, directrice du Centre de formation des apprentis, à Bourgoin-Jallieu. Ils étaient cinq en 2017. Cette année, le CFA en accueille une quarantaine. Ils arrivent principalement d'Afrique, surtout de Guinée Conakry, mais aussi du Bangladesh, ou bien d'Italie. Arrachés à leur terre natale, ces jeunes ont vécu, pour la plupart, des moments difficiles et éprouvants. Ils ont quitté leur pays pour fuir la misère, parfois l'effroi de la guerre. Ils arrivent en France avec une envie d'en découdre et une motivation hors du commun. « Leurs savoir-faire et leur volonté sont indéniables et ils montrent de réelles capacités professionnelles », confirme Corinne Bart, chargée de mission

innovation pédagogique au sein de l'EFMA. La barrière de la langue, en revanche, reste le plus souvent très difficile à franchir. « Ces jeunes arrivent à être compris à l'oral, mais le passage à l'écrit constitue une complication majeure », note Catherine Monnier.

AIDER CES JEUNES DANS LEUR QUOTIDIEN

Ces jeunes apprentis sont généralement accueillis dans des foyers ou des familles d'accueil dévouées, qui s'efforcent de leur apporter le meilleur soutien. L'EFMA tisse avec ces éducateurs et ces familles des liens étroits pour un meilleur suivi vers leur intégration sociale et professionnelle. Aider ces jeunes dans leur quotidien est d'autant plus nécessaire que leur vie en France n'est pas de tout repos. « Il faut savoir que beaucoup de ces apprentis sont hébergés dans des foyers à Grenoble, et viennent se former à Bourgoin-Jallieu. Les semaines où ils sont en centre de formation, ils doivent donc se lever très tôt, prendre le train puis le bus pour atteindre le site de l'EFMA. Leurs journées sont bien remplies et ne se terminent pas de sitôt :

ils passent beaucoup de temps encore le soir à revoir les cours et à approfondir leurs connaissances en français », décrit la directrice de l'EFMA.

DES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Impliqués et volontaires, les enseignants s'efforcent d'aider au maximum les allophones dans leur apprentissage de notre langue. Ils se heurtent toutefois à une forte hétérogénéité de niveau et d'aptitude. Pour mieux répondre à des besoins variés, l'EFMA a donc revu sa copie et mis en place des dispositifs novateurs. « Dans mon rôle de chargée de mission, j'ai rencontré chaque jeune allophone individuellement dès leur premier jour à l'EFMA, décrit Corinne Bart. Il m'a paru naturel de faire connaissance et d'essayer de cerner les besoins de chacun. » Rapide constat : certains jeunes n'ont jamais fréquenté les bancs de l'école. Ils ne savent pas manier un stylo, n'ont aucune connaissance des quatre opérations. Certains ne savent pas lire alors que d'autres ont réussi à poursuivre un cursus scolaire durant quelques années

dans leur pays d'origine. « Ces jeunes-là ont quelques notions en lecture et en écriture mais ils ne peuvent suivre des cours de façon efficiente. » Face à cette situation, la direction a immédiatement pris la décision de mettre en place des cours de français langue étrangère (FLE). Et ce, malgré l'absence de budget dédié pour l'instant. Une enseignante particulièrement motivée, Catherine Burfin, formée au FLE, très investie au sein de l'EFMA, a pris à sa charge quelques heures de cours. « Nous avons également recruté une autre formatrice de l'ADATE pour les heures restantes. Au total, nous assurons deux à trois cours par semaine », explique Catherine Monnier.

BIENVEILLANCE ENTRE APPRENANTS

En plus de ces cours de FLE, une animation de soutien a été créée à l'heure de la pause de midi. Les apprentis en difficulté profitent de ce moment pour relire un cours de technologie, faire leurs gammes d'écriture... Ils bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé, grâce à l'appui de quelques enseignants volontaires. Christine Zonta, professeur de mathématiques et de sciences à l'EFMA accompagne plusieurs allophones dans ses classes. « Beaucoup profitent de cette aide. On remarque de leur part une grande motivation, une volonté de réussir », note-t-elle. Il se passe aussi quelque chose de nouveau. Lors de ces temps d'accompagnement, des apprentis sans difficulté particulière viennent prêter main forte à leurs camarades. Une véritable entraide se construit, une solidarité inédite entre apprenants, comme l'explique Cécile Petitjean, responsable du centre de ressources : « Ils se prennent au jeu. Ce qui se passe ici est humainement très riche ! » Cette bienveillance se diffuse au sein des autres apprentis de l'EFMA. Certains d'entre eux, dispensés de matières générales, acceptent aussi d'aider les jeunes en difficulté durant les temps de formation. « Ils les font lire et écrire, jouent le rôle de lecteur scripteur pour des contrôles. Et développent ainsi leur capacité de communication... Pour devenir peut-être un jour à leur tour maîtres d'apprentissage », souligne Corinne Bart.

AMÉNAGER LES COURS ET LES CONTRÔLES

L'EFMA s'est aussi rapproché de chacune des familles d'accueil et des éducateurs pour les sensibiliser à la rédaction du dossier

d'histoire à réaliser en première année de CAP. Des échanges se sont également enclenchés avec des associations de bénévoles qui aident les jeunes migrants. « Ces personnes ont manifesté un vrai plaisir d'être impliqués dans la formation des jeunes », se réjouit Catherine Monnier. D'autres aménagements ont eu lieu. En accord avec une équipe d'enseignants soucieux d'agir au mieux, l'EFMA a décidé de ne pas noter les évaluations du premier semestre dans des matières telles que le français, l'histoire-géo, les maths ou les sciences. En effet, le niveau de ces jeunes ne permettait pas d'envisager une rapide assimilation des connaissances. En revanche, les bulletins scolaires ont mentionné des appréciations constructives, pointant notamment les progrès réalisés afin d'encourager l'apprenti. « Nous espérons tous être en mesure d'évaluer la majorité des jeunes au second semestre », indique la directrice.

UNE MOTIVATION QUI SÉDUIT LES PATRONS

Et pour les entreprises ? L'arrivée de ces jeunes migrants dans l'atelier n'est certes pas toujours simple. La barrière de la langue constitue souvent un frein à l'intégration de l'apprenti. Néanmoins, de nombreux patrons manifestent leur plus grand intérêt pour accueillir ces jeunes. C'est le cas de Pierre Escache et Romuald Bouveret, boulangers-pâtisseries à Échirolles et maîtres d'apprentissage : « Nous formons des jeunes migrants depuis plusieurs années. Nous avons été surpris par leur motivation et leur capacité d'intégration. Il suffit de leur montrer le geste deux ou trois fois pour qu'ils le reproduisent parfaitement.

Ils constituent l'avenir du métier : leur joie d'apprendre, leur goût de l'effort, l'envie de réussir font vraiment plaisir à voir. La langue n'est pas un problème longtemps, car ils assimilent rapidement les bases du français. » Pour sa part, l'EFMA compte intensifier les visites en entreprise : « Il s'agit de nous rapprocher durablement des jeunes, tout en apportant les meilleures réponses aux questions que le maître d'apprentissage peut se poser. Nous tenons à nous assurer que tout se passe le mieux possible entre eux », souligne Corinne Bart. Objectif : limiter le nombre de ruptures de contrats. « Il faut être conscient que cela ne peut pas toujours marcher à 100 %. Nous essayons toujours de trouver une autre entreprise. Et la deuxième chance est souvent la bonne ! »

PARTAGER LES IDÉES ET LES PRATIQUES

Malgré tous les efforts entrepris par l'EFMA, de telles circonstances limitent la possibilité pour ces jeunes de décrocher un contrat en deux ans. « Nous avons aussi conscience de devoir optimiser notre accueil. Nous espérons que la création de la prépa-apprentissage, dans le cadre de la réforme, offrira la réponse à nos difficultés, puisqu'elle offrira un temps d'apprentissage mieux échelonné dans le temps », concède Catherine Monnier. Le centre de formation d'apprentis (CFA) est très impliqué sur le projet. Les enseignants du pôle automobile ont même été plus loin en proposant de créer un groupe de partage de pratiques et de réflexion sur l'accompagnement de ces jeunes allophones. L'appel à l'intelligence collective est lancé pour inspirer de nouvelles idées !



SPÉCIAL NOUVELLES TECHNOLOGIES

Entrer dans l'ère d'Internet et des réseaux sociaux

Quelles que soient leurs tailles, toutes les entreprises sont concernées par le virage digital. Les fonctions les plus impactées par la transformation numérique sont celles tournées vers l'extérieur. A savoir celles qui traitent du marketing/commercial, des ressources humaines et de toute la relation client. Pour ceux qui occupent ces postes, l'enjeu de la formation n'est plus simplement une mise à jour des compétences, mais bien de se tourner vers les nombreuses possibilités qu'offre le numérique.

Patrick JM GARCIA photographies : Il s'est formé avec nous

« Tous les secteurs d'activité sont touchés par l'essor des nouvelles technologies. »

Patrick Garcia, dirigeant de l'entreprise "Patrick JM GARCIA photographies" ou plus connu sous le nom de "PatJmG Photos" à Saint-Egrève, a misé sur la formation. Pari du numérique réussi pour cette jeune entreprise créée en 2018 !

« Titulaire d'un DEST informatique du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), j'ai travaillé pendant 25 ans dans l'informatique de laboratoires. Après un licenciement pour délocalisation d'activité à l'étranger, j'ai réalisé un bilan de compétences qui a confirmé cette passion pour la photographie depuis 30 ans. J'ai ainsi créé mon entreprise il y a un an et suis



enregistré à la Fédération Photographique de France. De suite, j'ai souhaité m'inscrire à une formation pour créer mon site Internet. Mon objectif était principalement de déterminer les mots clés importants, de bien structurer les pages, pour optimiser mon référencement mais aussi rencontrer d'autres personnes qui souhaitaient créer leur site. Ce que j'apprécie le plus dans les formations c'est non seulement les informations utiles et intéressantes que l'on obtient, mais surtout l'interactivité du groupe et du formateur. Il y a de nombreux échanges sous forme de questions / réponses, et ce n'est pas figé ! Enthousiasmé par cette formation, j'en ai suivi deux autres dans la foulée : "Vendre sur Internet" et "Se servir des réseaux sociaux". Je voulais développer ma propre stratégie et connaître les supports les plus adaptés à utiliser en fonction de mon activité. La création de mon compte Instagram m'a permis de développer mon activité et de me faire plus largement connaître. J'ai ainsi obtenu de nouveaux clients, comme une toiletteuse canin, un coiffeur et une créatrice de bijoux, qui m'ont fait confiance pour réaliser leur shooting et des photos de modèles ! Le plus des formations, selon moi, serait la qualité et la maîtrise des intervenants qui savent vraiment s'adapter aux artisans et ce, quelle que soit leur activité. »

patjmg-photographies.fr



patjmg.photos



Formations 2019 à la Une

Illustrator

4 JOURS

Grenoble : 4, 11, 18 et 25 juin

Créer et référencer votre site Internet

6 JOURS

Grenoble : 15, 20, 27 mai et 3, 17, 24 juin

Vendre sur Internet

2 JOURS

Vienne : 27 mai et 3 juin

Comprendre et être présent sur les réseaux sociaux

7 HEURES (2 SÉANCES)

Grenoble : 2, 9 juillet
Vienne : 13, 20 mai

Bien utiliser sa tablette et/ou son Smartphone

1 JOUR

Vienne : 1^{er} juillet

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur cma-isere.fr/formations

Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L5122 et suivants et du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 609 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance N° CRIS : 07 006 000 000 - 10 rue de la République - 69001 Lyon - France - Site internet : www.banquepopulaire.fr // Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes - Crédit photographique : Guillaume Alger. * Sous réserve d'acceptation par la Banque. Ce prêt représente 20% des financements bancaires octroyés et débloqués pour le projet. ** Enveloppe de crédits mise à disposition des artisans de la Région Auvergne-Rhône-Alpes jusqu'en janvier 2021 (jusqu'à consommation globale de l'enveloppe). Voir conditions en agences. Mars 2019

Pour en bénéficier, contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat

// création
// développement
// transmission

PRÊT 0%*
DE 3 000 À
20 000 €

ENVELOPPE DE
FINANCEMENT
DE 10 M€**

○ FRAIS
DE DOSSIER

○ GARANTIE
PERSONNELLE

**PRÊT ARTISAN
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES***,

UN PRÊT
À TAUX ZÉRO
POUR FINANCER
VOS PROJETS

Parce qu'investir est la clé de compétitivité des entreprises, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat s'engagent!

Apti vous présente la **web-série** pour comprendre tous les enjeux de la protection sociale des TNS.

"INDÉPENDANTS
D'ACCORD,
MAIS PRÉVOYANTS
D'ABORD !"

FRANCIS
GÉRANT
TRÈS TRAVAILLEUR

▶ Découvrez tous les épisodes sur laviedefrancis.alptis.org

Notre **équipe de conseillers experts** est à votre écoute pour vous aider à trouver la solution d'assurance qui répondra à vos besoins de travailleur indépendant et à ceux de vos proches, au meilleur coût.

Venez les rencontrer à l'agence Apti de Voiron.

Apti - Groupe Alptis / 21, rue du Mail - 38500 Voiron
Tél : 04 76 05 65 74 / apti@alptis.fr / www.apti-assurances.fr
© cultivescience | Illustrations : © Matthieu Forichon 2019



Avec le **CONTRAT ARTISANAT** Auvergne-Rhône-Alpes,
on vous *accompagne*, on vous *conseille*, on vous *finance*.

Je m'engage dans un Contrat Artisanat !
Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat la plus proche vous attend.